

Mons, le 29 octobre 2024,

De **Ir Pol HUART**, directeur de Thaurfin ltd  
A **Monsieur Popol MABIOLA YENGA**, Directeur Général du Cadastre Minier  
Cc **Son Excellence Monsieur KIZITO KABINGA MULUME**, Ministre des Mines,  
**Monsieur le Professeur Cims MULUNGULUNGU NACHINDA**, Directeur Juridique du CAMI  
**Me Daddy MBALA ZUMBU**, avocat de Thaurfin ltd, barreau de Kinshasa/Mateté

Concerne notre lettre TH-040-24 - Inscription des 3PR 1323, 1324 et 1325 de Thaurfin ltd

Ref **TH-041-24** (publiée sur [www.thaurfin.com/TH-041-24.pdf](http://www.thaurfin.com/TH-041-24.pdf) afin de profiter des liens)

Monsieur le Directeur Général,

La lettre TH-040-24 a été réceptionnée le 11 octobre (cf [www.thaurfin.com/TH-040-24.pdf](http://www.thaurfin.com/TH-040-24.pdf)). N'ayant fait l'objet d'aucun démenti et étant parfaitement documentée, les investisseurs considèrent ces 3PR 1323, 1324 & 1325 comme reconnus officiellement valides et en force majeure depuis leurs octrois. Une nouvelle fois, nous félicitons la Nouvelle Direction pour la restauration des bonnes pratiques au Cadastre Minier, condition pour intéresser les investisseurs. Nous confirmons, par ailleurs que nous sommes disposés à payer les frais pour obtenir les 3 certificats de recherche portant sur l'or et le fer.

Dès lors, nous sommes à la recherche d'un investisseur sérieux et fidèle à notre philosophie selon laquelle la mise en valeur de ces 3PR doit être un vecteur de développement de la République. La confiance transmise aux investisseurs dans la République et dans nos 3PR doit en être la contrepartie.

Nous constatons avec regret sur le portail du cadastre minier que la surface des 3 polygones 1323, 1324 et 1325 est toujours occupée par d'autres PR illicites (cf annexe) : par d'anciens PR de Iron Mountain Entreprises pourtant abandonnés dont l'un (le PR5004) a été octroyé à Oracle Mining sarl suite à une demande formulée le 28 février 2023, c'est-à-dire sous la responsabilité du précédent Directeur Juridique du CAMI. Nous y trouvons aussi un PR déchu portant le n°2701, c'est-à-dire postérieur aux PR 1323, 1324 & 1325 ; les numéros de PR étant donnés par ordre chronologique.

Cette situation que peut constater tout investisseur n'est pas susceptible d'apporter la confiance requise. Le CAMI a une nouvelle fois violé l'art 34.

Nous vous serions très reconnaissant de publier nos 3PR sur le portail du Cadastre Minier débarrassés de toute présence illicite et portant la mention « valide et en force majeure », leurs statuts reconnus. Vous trouverez sur <https://thaurfin.com/polygons/> les coordonnées géodésiques des sommets des 3 polygones 1323, 1324 & 1325 ainsi que les liens hypertextes vers leurs fichiers Google Earth.

En Vous remerciant pour la restauration du CAMI et ainsi apporter le confiance aux investisseurs, je Vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Général l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Ir Pol HUART**  
Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84  
Directeur de Thaurfin ltd  
Site web : [www.thaurfin.com](http://www.thaurfin.com)  
Email : [p.huart@thaurfin.com](mailto:p.huart@thaurfin.com)  
GSM/WhatsApp : 00 32 473 642 470



pour réception par  
Monsieur MBALA ZUMBU  
Daddy, avocat  
Monsieur le 29/10/2024

Mons, le 29 octobre 2024,

De **Ir Pol HUART**, directeur de Thaurfin ltd

A **Monsieur Popol MABIOLA YENGA**, Directeur Général du Cadastre Minier

Cc **Son Excellence Monsieur KIZITO KABINGA MULUME**, Ministre des Mines,  
**Monsieur le Professeur Cims MULUNGULUNGU NACHINDA**, Directeur Juridique du CAMI  
**Me Daddy MBALA ZUMBU**, avocat de Thaurfin ltd, barreau de Kinshasa/Matete

Concerne notre lettre TH-040-24 - Inscription des 3PR 1323, 1324 et 1325 de Thaurfin ltd

Ref TH-041-24 (publiée sur [www.thaurfin.com/TH-041-24.pdf](http://www.thaurfin.com/TH-041-24.pdf) afin de profiter des liens)

Monsieur le Directeur Général,

La lettre TH-040-24 a été réceptionnée le 11 octobre (cf [www.thaurfin.com/TH-040-24.pdf](http://www.thaurfin.com/TH-040-24.pdf)). N'ayant fait l'objet d'aucun démenti et étant parfaitement documentée, les investisseurs considèrent ces 3PR 1323, 1324 & 1325 comme reconnus officiellement valides et en force majeure depuis leurs octrois. Une nouvelle fois, nous félicitons la Nouvelle Direction pour la restauration des bonnes pratiques au Cadastre Minier, condition pour intéresser les investisseurs. Nous confirmons, par ailleurs que nous sommes disposés à payer les frais pour obtenir les 3 certificats de recherche portant sur l'or et le fer.

Dès lors, nous sommes à la recherche d'un investisseur sérieux et fidèle à notre philosophie selon laquelle la mise en valeur de ces 3PR doit être un vecteur de développement de la République. La confiance transmise aux investisseurs dans la République et dans nos 3PR doit en être la contrepartie.

Nous constatons avec regret sur le portail du cadastre minier que la surface des 3 polygones 1323, 1323 et 1325 est toujours occupée par d'autres PR illicites (cf annexe) : par d'anciens PR de Iron Mountain Entreprises pourtant abandonnés dont l'un (le PR5004) a été octroyé à Oracle Mining sarl suite à une demande formulée le 28 février 2023, c'est-à-dire sous la responsabilité du précédent Directeur Juridique du CAMI. Nous y trouvons aussi un PR déchu portant le n°2701, c'est-à-dire postérieur aux PR 1323, 1324 & 1325 ; les numéros de PR étant donnés par ordre chronologique.

Cette situation que peut constater tout investisseur n'est pas susceptible d'apporter la confiance requise. Le CAMI a une nouvelle fois violé l'art 34.

Nous vous serions très reconnaissant de publier nos 3PR sur le portail du Cadastre Minier débarrassés de toute présence illicite et portant la mention « *valide et en force majeure* », leurs statuts reconnus. Vous trouverez sur <https://thaurfin.com/polygons/> les coordonnées géodésiques des sommets des 3 polygones 1323, 1324 & 1325 ainsi que les liens hypertextes vers leurs fichiers Google Earth.

En Vous remerciant pour la restauration du CAMI et ainsi apporter le confiance aux investisseurs, je Vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Général l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Ir Pol HUART**

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84

Directeur de Thaurfin ltd

Site web : [www.thaurfin.com](http://www.thaurfin.com)

Email : [p.huart@thaurfin.com](mailto:p.huart@thaurfin.com)

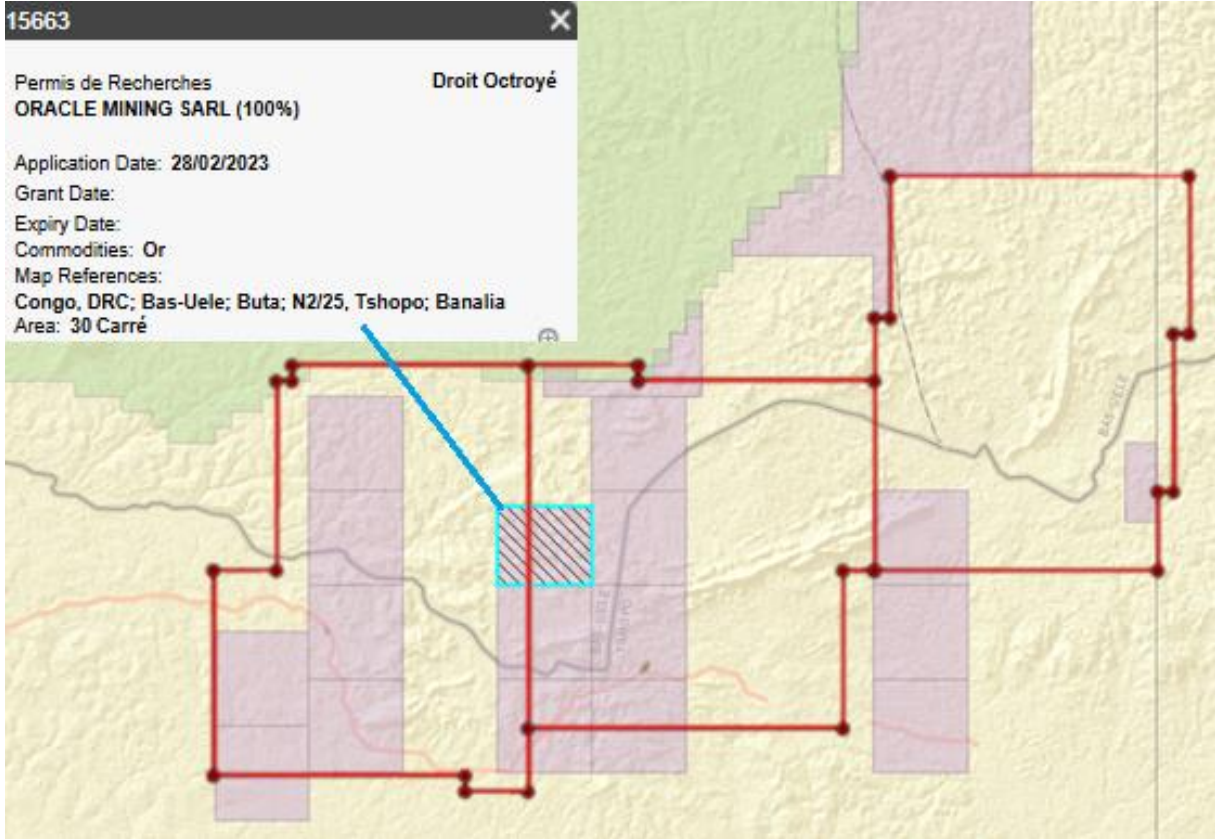
GSM/WhatsApp : 00 32 473 642 470





# ANNEXE

Copie du portail du cadastre minier à laquelle les 3 polygones 1323, 1324 & 1325 ont été ajoutés



Portail du CAMI au 14/03/2022 présentant les 36PR d'IME couvrant les 3PR 1323, 1324 & 1325

